

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2017

REÇU

Le 28 DEC. 2017

SOUS-PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

Étaient Présents 52 titulaires, 3 suppléants, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Claude LACOUR, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

Pouvoirs :

Jean-Michel IDOIBE	à	Marylise GASTON
Lydie CAMPELLO	à	Daniel LACRAMPE
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
Henriette BONNET	à	Maylis DEL PIANTA
Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY

Suppléants :

Daniel AMESTOY	suppléant de	Michel CONTOU-CARRERE
Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Guy BONPAS-BERNET, Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Jean-Claude COSTE, Marianne PAPAREMBORDE (excusée), Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, André LABARTHE, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Gérard BURS (excusé), Jacques MARQUEZE.

RAPPORT N° 10-171220-FIN-

BUDGET ANNEXE PLATEFORME DE LESCUN : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Mme BERGES expose :

D'un point de vue comptable, il est nécessaire de procéder au rattrapage des amortissements par opération d'ordre budgétaire et de prendre en compte l'étude liée aux risques naturels.

Il est proposé la décision modificative suivante :

## FONCTIONNEMENT

### Dépenses

6811-042 Dotation Amortissements Immobilisations Incorp. Corp	1 250 €
023 Virement à la section d'investissement	13 750 €

### Recettes

74751 Participation GFP de rattachement	15 000 €
---	----------

## INVESTISSEMENT

### Dépenses

2031 Frais d'études	5 000 €
---------------------	---------

### Recettes

28158-040 Autres installations, matériel et outillage techniques	1 250 €
021 Virement de la section de fonctionnement	13 750 €
1641 Emprunts en euros	- 10 000 €

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOPTE** le présent rapport
- **VOTE** les virements de crédits correspondants.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 20 décembre 2017

Suivent les signatures

Affiché le 28.12.17



Le Président

Daniel LACRAMPE